



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Résultats douteux des diagnostics de performance énergétique.

Question écrite n° 45163

## Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge Mme la ministre de la transition écologique sur les résultats douteux des diagnostics de performance énergétique. Après la réforme relative à l'opération des diagnostics de performance énergétique, nombreux sont les Français à s'inquiéter des résultats aberrants obtenus pour ces DPE du fait des outils et barèmes imposés par le Gouvernement. Les critères en question, qui classent par exemple en « F » une maison bien isolée au seul titre que sa chaudière est au fioul, sont illogiques. À l'inverse, la seule pose d'un chauffe-eau thermodynamique et d'une PAC ne saurait placer un logement mal isolé en « A » comme c'est désormais le cas. Les nouvelles normes obligent les diagnostiqueurs à passer un temps beaucoup plus long sur le terrain, ou à classer « par défaut » des éléments auxquels ils n'ont pas accès. Elle demande au ministre s'il compte changer les critères menant *a priori* à la falsification des informations récoltées au profit de normes plus proches de la véracité de la situation et *a fortiori* de la défense de l'environnement. Mme la députée s'inquiète par ailleurs que les nouvelles normes établies par le Gouvernement interdisent à la location toute une part de notre patrimoine immobilier. Certains biens, notamment dans l'ancien, avec des pierres apparentes ou une importante hauteur sous plafond, risquent ainsi de ne plus pouvoir être loués. Elle demande donc au Gouvernement quelles mesures il compte prendre pour permettre aux propriétaires de continuer à louer leurs biens et ne pas générer une nouvelle crise économique liée à ce marché.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-France Lorho](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45163

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** [Transition écologique](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 avril 2022](#), page 2199

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)